

La Voix des femmes



Comité
de condition
féminine



BULLETIN NO 1 • MAI 2012

Une volonté de fer et un collier de perles



**À l'occasion du 42^e Congrès
de la FSSS-CSN, le comité
de condition féminine rend
hommage à Madeleine Parent**

Madeleine Parent a incarné la réalité des femmes de la classe ouvrière avant de devenir l'une des consciences les plus avisées du féminisme québécois. Une femme de tête et de cœur, en avance sur son temps, qui aura milité bien au-delà de la retraite en jetant des ponts entre les communautés francophones, anglophones, allophones et autochtones, avant de s'éteindre le 12 mars 2012 à l'âge de 93 ans.

Encore ces dernières années, on avait vu la militante infatigable, frêle, mais droite, marcher pour la paix et les droits des femmes, des réfugiées, des minorités et des opprimées. Régulièrement, on l'avait aussi lue ou entendue sur diverses tribunes. De sa plume incisive, il lui arrivait encore de protester contre des lois qu'elle jugeait injustes. Tout cela sans jamais se démonter, comme au temps où elle s'activait dans les syndicats.

« Chaque lutte syndicale enseigne au travailleur comment se battre. Rien n'est jamais complètement perdu », aimait à répéter cette femme de principe.

Au revoir Madeleine et que la lutte continue !



Le comité de condition féminine de la FSSS dénonce la motion Woodworth (M-312) débattue le 26 avril 2012 à la Chambre des communes qui menace le droit à l'avortement et la contraception. Si la définition « d'être humain » est étendue au fœtus dans le Code criminel du Canada, tout fœtus aurait le « droit à la vie » et il deviendrait donc illégal pour une femme de se faire avorter.

Le comité croit qu'accorder un statut juridique au fœtus c'est :

- criminaliser les femmes enceintes ;
- rendre l'avortement illégal tout comme certaines méthodes contraceptives ;
- contraindre les femmes à porter des grossesses non désirées à terme ce qui peut entraîner des impacts dévastateurs.

Consultez le site Internet : www.fqpn.qc.ca pour en savoir davantage.

NON
À LA MOTION
WOODWORTH :
Aux femmes
de choisir !



NOUS DEVONS DEMEURER VIGILANTES : LE RETRAIT PRÉVENTIF DES FEMMES ENCEINTES OU QUI ALLAIENT EST TROP GÉNÉREUX SELON LE CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

Nous constatons que le programme pour une maternité sans danger est conservé dans son intégralité dans le projet de loi 60 déposé au début du mois d'avril par la ministre du Travail, Lise Thériault.

Bien qu'il ne figure nulle part dans le projet de loi, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) entend revenir sur la question du retrait préventif des femmes enceintes lors

de la commission parlementaire qui étudiera la réforme du régime de santé et sécurité au travail.

Le CPQ plaide depuis longtemps pour un resserrement des balises en fonction desquelles une femme peut réclamer un retrait préventif de son travail, estimant que le programme ratisse large et que des règles uniformes sont devenues nécessaires.

<http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/347559/le-retrait-preventif-des-femmes-enceintes-au-travail>



SAVIEZ-VOUS QUE CETTE COALITION EXISTE ?

Nous vous invitons à consulter leur site Internet afin de vous informer davantage sur la coalition ainsi que leurs activités et vous pouvez aussi adhérer à leur cause.

UNE PUBLICITÉ SEXISTE C'EST QUOI ?

On pourrait dire qu'une publicité sexiste c'est un message ou une affiche qui, pour faire la promotion d'un produit, utilise des stéréotypes sexuels qui sont aussi souvent sexistes et présentent le corps des filles et des femmes comme objets pour mousser la vente.

COMMENT SIGNALER NOTRE RAS- LE-BOL DES PUBLICITÉS SEXISTES ?

Consultez le site Internet :
www.coalition-cncps.org

Recherchez le guide de dénonciation contre les publicités sexistes afin d'y retrouver des modèles de lettres de plainte, de communiqués de presse et de pétitions, ainsi que les endroits où les déposer.

Nous vous invitons à désigner un membre de votre comité exécutif comme responsable du dossier de la condition féminine et transmettre ses coordonnées à Brigitte Frenette :
bfrenette@fsss.qc.ca

Le saviez-vous ?

Dans les années trente, Madeleine Parent a milité pour le droit d'accès universel à l'éducation. Elle a notamment défendu l'octroi de bourse d'études pour les enfants de cultivateurs et d'ouvriers.

